

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 23577  
Numéro SIREN : 815 078 779  
Nom ou dénomination : L'AVENUE - DEVELOPPEMENT IMMOBILIER

Ce dépôt a été enregistré le 29/07/2021 sous le numéro de dépôt 106277

## Annexes Legales 20

### L'AVENUE-DEVELOPPEMENT IMMOBILIER SAS ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 Aux comptes annuels présentée en EUROS

#### PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 7 472 450,73 et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 696 179,88 , présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

**L'AVENUE-DEVELOPPEMENT IMMOBILIER SAS**  
**SOMMAIRE**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Crédit-bail immobilier
- Rémunérations des dirigeants
- Effectif moyen
- Liste des filiales et participations

**L'AVENUE-DEVELOPPEMENT IMMOBILIER SAS**  
**ANNEXE**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 Aux comptes annuels présentée en EUROS

**1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

**1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Agencements, aménagements, installations	<i>de 07 à 15 ans</i>
Tableaux - peintures	<i>non amortis</i>
Matériel de bureau et informatique	<i>03 ans</i>
Mobilier	<i>10 ans</i>

**L'AVENUE-DEVELOPPEMENT IMMOBILIER SAS**  
**ANNEXE**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 Aux comptes annuels présentée en EUROS

**1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

**1.3 - STOCKS**

- Stocks de marchandises sont constitués par l'ensemble des immeubles, droits immobiliers qui sont la propriété de l'entreprise à la date de l'inventaire.

Le stock est évalué à son coût de revient. Si sa valeur vénale est inférieure à son coût de revient, une provision pour dépréciation devra être constituée.

Le coût de revient est composé du prix d'achat majoré des frais accessoires ( travaux d'entretien, frais d'électricité, frais d'actes, frais et intérêts d'emprunts, ....)

**1.4 - CREANCES ET DETTES**

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**2 - CHANGEMENTS DE METHODE**

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017

- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

**L'AVENUE-DEVELOPPEMENT IMMOBILIER SAS**  
**ANNEXE**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 Aux comptes annuels présentée en EUROS

**3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE**

A la fin de l'exercice, les comptes courants sont débiteurs de 194 895e pour Iméa Conseil, de 7 761e pour SGM Gestion, de 303 226 e pour FM Participations, de 678 045 pour SNC Belvédère, de 546 820 e pour SNC Nice Palais d'OR, de 19 081e pout SNC 14 Bonsergent et 450 000e pour Sep Fidéa. Et créditeurs de 285 684e pour Société des Grands Magasins et de450 000e pour FMDP.

La société l'Avenue doit rembourser un emprunt obligataire de 2 000 000e à échéance au plus tard de de juin 2024, avec un taux d'interets de 10% l'an et un emprunt bancaire de 200 000 e à échéance de mars 2020 avec un taux d'interet EUR3M +1%

**L'AVENUE-DEVELOPPEMENT IMMOBILIER SAS**  
**ANNEXE**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 Aux comptes annuels présentée en EUROS

**4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS**

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels			
Autres install., agencements, aménagements	25 245		25 671
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	19 720		4 268
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	5 700		12 049
Avances et acomptes			
TOTAL	50 665		41 988
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	520 250		2 498
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	9 859		25 356
TOTAL	530 109		27 854
TOTAL GENERAL	580 774		69 842

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels				
Autres install., agencements, aménagements			50 917	50 917
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			23 987	23 987
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	2 600	3 100	12 049	12 049
Avances et acomptes				
TOTAL	2 600	3 100	86 953	86 953
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations		76 049	446 699	446 699
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			35 215	35 215
TOTAL		76 049	481 914	481 914
TOTAL GENERAL	2 600	79 149	568 867	568 867

**L'AVENUE-DEVELOPPEMENT IMMOBILIER SAS**  
**ANNEXE**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 Aux comptes annuels présentée en EUROS

**5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS**

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels				
Installations, agencements divers	726	3 423	-238	4 387
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	4 724	3 395		8 119
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	5 450	6 818	-238	12 507
TOTAL GENERAL	5 450	6 818	-238	12 507

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Installations, agencements divers	3 423				
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier	3 395				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	6 818				
TOTAL GENERAL	6 818				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

**L'AVENUE-DEVELOPPEMENT IMMOBILIER SAS**  
**ANNEXE**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 Aux comptes annuels présentée en EUROS

**6 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES**

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	35 215		35 215
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	2 026 972	2 026 972	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	195 073	195 073	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	2 199 827	2 199 827	
Débiteurs divers	1 934 177	1 934 177	
Charges constatées d'avance	95 319	95 319	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 486 582</b>	<b>6 451 367</b>	<b>35 215</b>
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	2 000 000			2 000 000
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum	208	208		
- plus d'un an	200 000		200 000	
Emprunts et dettes financières	344	344		
Fournisseurs et comptes rattachés	127 393	127 393		
Personnel et comptes rattachés	4 203	4 203		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 921	19 921		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices	252 311	252 311		
- T.V.A.	377 191	377 191		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	5 142	5 142		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 199	2 199		
Groupe et associés	285 684	285 684		
Autres dettes	2 678 400	2 678 400		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	112 500	112 500		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 065 497</b>	<b>3 865 497</b>	<b>200 000</b>	<b>2 000 000</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

**L'AVENUE-DEVELOPPEMENT IMMOBILIER SAS**  
**ANNEXE**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 Aux comptes annuels présentée en EUROS

**7 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)****7.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR**

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	539 822
Autres créances	1 319 795
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	1 468
TOTAL	1 861 085

**7.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR**

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	208
Emprunts et dettes financières divers	344
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 643
Dettes fiscales et sociales	7 989
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	12 942
TOTAL	70 126

**7.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	95 319	112 500
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	95 319	112 500

Commentaires:

**7.4 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	10 000	10,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	10 000	10,00

Commentaires:



**L'AVENUE-DEVELOPPEMENT IMMOBILIER SAS**  
**ANNEXE**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 Aux comptes annuels présentée en EUROS

**8 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)****8.1 - CREDIT BAIL IMMOBILIER**

	Terrains	Constructions	Total
Valeur d'origine			
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Dotations de l'exercice			
TOTAL			
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Exercice			
TOTAL			
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL			
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL			
Montant pris en charge dans l'exercice			

**L'AVENUE-DEVELOPPEMENT IMMOBILIER SAS**  
**ANNEXE**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 Aux comptes annuels présentée en EUROS

**AUTRES TABLEAUX (SUITE)**
**8.2 - REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS**

	Montant
Rémunérations allouées aux membres: - des organes d'administration - des organes de direction - des organes de surveillance	

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

**8.3 - EFFECTIF MOYEN**

	Personnel salarié	Personnel mis à dispo de l'ets.
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés	1	
Ouvriers		
TOTAL	3	

Commentaires:

**L'AVENUE-DEVELOPPEMENT IMMOBILIER SAS**  
**ANNEXE**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 Aux comptes annuels présentée en EUROS

**9 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS**

<b>Filiales et Participations</b>	<b>Capital social</b>	<b>Réserves et report à nouveau</b>	<b>Quote part du capital détenu en %</b>	<b>Valeur brute des titres détenus</b>	<b>Valeur nette des titres détenus</b>	<b>Prêts et avances consentis par la Sté</b>	<b>Cautions et avals donnés par la Sté</b>	<b>C.A. H.T. du dernier exercice clos</b>	<b>Résultat du dernier exercice clos</b>	<b>Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.</b>
<b>A - Renseignements détaillés concernant les filiales &amp; particip.</b>										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
IMEA CONSEIL	15 000		100,00	15 000	15 000	194 895		222 216	3 292	
NICE PALAIS D OR	1 000		70,00	700	700	546 820		3 980 868	1 140 393	
BELVEDERE	1 000		99,00	999	999	678 045		155 800	155 800	
<i>- Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
14 BONSERGENT	1 000		25,00	250	250					
SGM	1 000 000		42,50	425 000	425 000	-285 684		11 309 136	884 738	
SGM GESTION	10 000		42,50	4 250	4 250	7 761		1 503 123	37 252	
SCCVGENEVE 2017	1 000		50,00	500	500					
<b>B - Renseignements globaux concernant les autres filiales &amp; particip.</b>										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

**Observations complémentaires**

## Liasse 20 IS RN

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2020

Désignation de l'entreprise : L'AVENUE-DEVELOPPEMENT IMMOBILIER SAS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12				
Adresse de l'entreprise : 49 RUE DU PRESIDENT EDOUARD HERRIOT 69002 LYON		Durée de l'exercice précédent * 12				
Numéro SIRET * 815078779000031			Néant <input type="checkbox"/> *			
			Exercice N clos le : 31122019			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
	Frais de développement *	CX	CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
	Fonds commercial (1)	AH	AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	Terrains	AN	AO			
	Constructions	AP	AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	12 507	62 398	
Immobilisations en cours	AV	AW		12 049		
Avances et acomptes	AX	AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES(2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
	Autres participations	CU	CV	446 699		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC			
	Autres titres immobilisés	BD	BE			
	Prêts	BF	BG			
Autres immobilisations financières *	BH	BI		35 215		
TOTAL (II)		BJ	BK	12 507	556 361	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	84 643	84 643
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	2 026 972	2 026 972
		Autres créances (3)	BZ	CA	4 329 076	4 329 076
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....	CD	CE		
Disponibilités		CF	CG	380 080	380 080	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	CI	95 319	95 319	
TOTAL (III)		CJ	CK		6 916 090	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Pfmes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	12 507	7 472 451	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

②

## BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2020

Désignation de l'entreprise		L'AVENUE-DEVELOPPEMENT IMMOBILIER SAS		Néant	<input type="checkbox"/> *
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé .....100.000...)	DA	100 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, .....	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px;" type="text" value="EK"/> )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	10 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px;" type="text" value="E1"/> )	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input style="width: 50px;" type="text" value="EJ"/> )	DG	540 774		
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	696 180		
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK				
	<b>TOTAL (II)</b>	DL	1 346 954		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (III)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	2 000 000		
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	200 208		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px;" type="text" value="E1"/> )	DV	286 028		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	60 000		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	127 393		
	Dettes fiscales et sociales	DY	658 769		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	2 199		
Autres dettes	EA	2 678 400			
Compte régulier	Produits constatés d'avance (4)	EB	112 500		
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	6 125 497		
	Ecart de conversion passif *	ED			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	7 472 451		
RENVVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 925 497			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	208			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## ③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		L'AVENUE-DEVELOPPEMENT IMMOBILIER SAS				Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	2 029 717	FB		FC 2 029 717	
	Production vendue	} biens *	FD		FE		FF
			} services *	FG	1 733 434	FH	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		3 763 151	FK		FL 3 763 151
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP 574	
	Autres produits (1) (11)					FQ 8	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR 3 763 734
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS 68 500	
	Variation de stock (marchandises)*					FT 2 124 300	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU 121 779	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW 1 579 797	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX 31 857	
	Salaires et traitements *					FY 114 912	
	Charges sociales (10)					FZ 38 598	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} dotations aux amortissements *				GA 6 818
			} dotations aux provisions				GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE 5	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF 4 086 567	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG (322 833)	
opération en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ 1 325 266	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL 867	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP 1 326 134	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR 202 028	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU 202 028	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV 1 124 106	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW 801 273	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

## COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		L'AVENUE-DEVELOPPEMENT IMMOBILIER SAS		Néant <input type="checkbox"/> *		
				<b>Exercice N</b>		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	1 500		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	226 049		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD	227 549		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	24 078		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	76 049		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH	100 127		
<b>4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)</b>				HI	127 422	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	232 515	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>				HL	5 317 417	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>				HM	4 621 237	
<b>5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)</b>				HN	696 180	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier *	HP	37 200	
			Crédit bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	574	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9
		Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
CHARGES - PDTS SUR EX ANTERIEUR			296	1 500		
VALEUR IMMO - PX CESS° DES IMMO			76 049	226 049		
PENALITES ND			23 544			
CHARGES S/ EX ANT ND			238			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**L'AVENUE - DEVELOPPEMENT IMMOBILIER**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 100 000 euros**  
**Siège social : 17 RUE MARBEUF, 75008 PARIS**  
**815078779 RCS PARIS**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 30 SEPTEMBRE 2020**

L'an 2020,  
Le 30 septembre ,  
A 17 heures,

Les associés de la société L'AVENUE - DEVELOPPEMENT IMMOBILIER se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 17 RUE MARBEUF 75008 PARIS, sur convocation faite par lettre simple, adressée le 14 septembre à chaque associé.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur FREDERIC MERLIN, en sa qualité de GERANT de la société FREDERIC MERLIN PARTICIPATIONS, Présidente de la Société.

Madame MERLMIN DOMINIQUE est désigné comme secrétaire.

la société CABINET GAILLARD NEYRET ET ASSOCIES, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoquée, est absent et excusé.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 2000 actions sur les 2000 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- l'avis de réception et une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,



- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2019,
- le rapport de gestion de la Présidente,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### **ORDRE DU JOUR**

- Rapport de gestion de la Présidente,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2019 et quitus à la Présidente,
- Approbation des charges non déductibles fiscalement,
- Affectation du résultat de l'exercice,

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion de la Présidente et les rapports du Commissaire aux Comptes.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :



## **PREMIERE RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la Présidente et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne à la Présidente quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale approuve le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 26 883 euros, ainsi que l'impôt correspondant de 8 334 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

## **DEUXIEME RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 696 179,88 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	696 179,88 euros
A titre de dividendes Soit 200,00 euros par action	400 000,00 euros
Le solde	296 179,88 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 836 953,88 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social par versement sur les comptes courant en date du 30/09/2020.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 400 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

## **TROISIEME RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.



L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président  
FREDERIC MERLIN  
Société FREDERIC MERLIN PARTICIPATIONS

Le secrétaire  
Madame MERLMIN DOMINIQUE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'F. Merlin', with a long horizontal stroke extending to the right.

**L'AVENUE - DEVELOPPEMENT IMMOBILIER**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 100 000 euros**  
**Siège social : 17 RUE MARBEUF, 75008 PARIS**  
**815078779 RCS PARIS**

**TEXTE DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES**  
**À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**  
**ANNUELLE DU 30 SEPTEMBRE 2020**

**PREMIERE RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la Présidente et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne à la Présidente quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale approuve le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 26 883 euros, ainsi que l'impôt correspondant de 8 334 euros.

**DEUXIEME RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 696 179,88 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	696 179,88 euros
A titre de dividendes Soit 200,00 euros par action	400 000,00 euros
Le solde	296 179,88 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 836 953,88 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social par versement sur les comptes courant en date du 30/09/2020.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 400 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.



Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

### **TROISIEME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

A handwritten signature in black ink, located in the bottom right corner of the page. The signature is stylized and appears to be a cursive name.

**L'AVENUE - DEVELOPPEMENT IMMOBILIER**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 100 000 euros**  
**Siège social : 17 RUE MARBEUF, 75008 PARIS**  
**815078779 RCS PARIS**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 30 SEPTEMBRE 2020**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019**

**DEUXIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 696 179,88 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	696 179,88 euros
A titre de dividendes	400 000,00 euros
Soit 200,00 euros par action	
Le solde	296 179,88 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 836 953,88 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social par versement sur les comptes courant en date du 30/09/2020.

2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 400 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

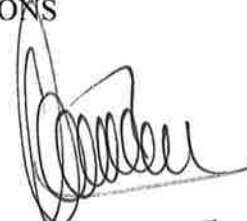
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30/09/2020**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme  
La Présidente

FREDERIC MERLIN  
Société FREDERIC MERLIN  
PARTICIPATIONS





**Sas L'AVENUE - DEVELOPPEMENT IMMOBILIER**

**Au capital de 100 000 €**

**17 Rue Marbeuf  
75008 PARIS**

RCS PARIS 815 078 779

**RAPPORTS**

**DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**Exercice clos le 31 Décembre 2019**

# CABINET GAILLARD NEYRET ET ASSOCIÉS

10, AVENUE DE LYON - 42300 ROANNE  
TÉL. 04 77 44 24 44 - FAX 04 77 70 59 14

Isabelle BONNET

Expert-Comptable  
Commissaire aux comptes

**Sas L'Avenue Développement**  
**Immobilier**  
**Société au Capital de 100 000 €**

17 Rue Marbeuf  
75008 PARIS

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

### SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2019

#### 1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société L'AVENUE – DEVELOPPEMENT IMMOBILIER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par Le Président le 16 Juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

**Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous vous informons que les données concernant les participations figurent à la page numéro 72 de l'annexe et nous attirons votre attention sur le point porté dans le rapport de gestion dans la rubrique « Evènements importants survenus depuis la clôture dans le contexte de Covid-19 ».

#### 2. Fondement de l'opinion

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

.../...



.../...

### **3. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'Article L.823-9 et R.829-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces documents annuels pris isolément.

### **4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

.../...

.../...

## **5. Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par Le Président.

## **6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

.../...

.../...

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitations. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou , si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certifications avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à ROANNE, le 16 Septembre 2020

**Le Commissaire aux Comptes**  
**Cabinet GAILLARD NEYRET & ASSOCIES**  
Isabelle BONNET

